Entreprises, Institutionnels et Associations

Tarification au 1er janvier 2027

HSBC

Le présent document comprend les conditions tarifaires standards applicables aux opérations les plus courantes en l'absence de conditions particulières souscrites par le Client.

Elles sont susceptibles d'être modifiées à tout moment dans les conditions prévues pour la modification des conditions financières conformément aux conditions générales des différents contrats conclus avec la Banque. Les présents tarifs sont exprimés HT.

Conformément aux règles applicables aux établissements bancaires, la majorité des commissions est exonérée de

TVA , sauf celles signalées par le symbole *TVA* . Il convient, dans ce cas, lorsque la *TVA* est due, d'ajouter au montant HT des commissions, la *TVA* au taux en vigueur à la date de l'opération.

Votre chargé(e) d'affaires se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Sommaire

Gestion de compte	**p. 4**
La tenue de compte	
Services Bancaires de Base	
Les recherches	
Les autres opérations	
La proposition de service international HSBC	
Syndicats de copropriétés	
Les services de communication bancaire	**p. 6**
La solution Internet	
Les solutions SWIFT	
Les solutions par échange de fichiers	
La solution Treasury APIs	
L'échange de données Cash Management	
Les paiements France & EEE	**p. 8**
Les encaissements	
Les paiements	
Les impayés, incidents et divers	
Les paiements internationaux	**p. 10**
Les encaissements	
Les paiements	
Le change	
Les opérations diverses	
Monétique	**p. 11**
L'offre cartes porteurs	
Les operations diverses	
Les retraits d'espèces en zone euro	
Les retraits d'espèces et paiements hors zone euro	
Commerce international	**p. 12**
A l'import	
A l'export	
Les garanties et lettre de crédit stand-by (SBLC)	
Les « plus » à l'international	
L'offre de crédit	**p. 15**
Les principales conditions d'arrêtés de compte	
Les crédits court terme : l'escompte, les cessions de créances loi « Dailly »	
Les crédits long terme : les prêts, le leasing mobilier	
Les solutions de cash management	**p. 17**
La centralisation de trésorerie domestique	
La centralisation de trésorerie internationale	
La prévision de trésorerie	
Les solutions de placement	**p. 18**
Les ordres de bourse	
Les droits de garde	
Les OPC	
Les autres opérations	
L'épargne réglementée	
Les principales dates de valeur	**p. 20**
Les opérations France et SEPA	
Les opérations internationales	
Les opérations de change	

Gestion de compte

		Tarif HT	Description
La tenue de compte			
Commission d'actualisation administrative, juridique et comptable *TVA*	Pour les entreprises	Mini. 250 €, maxi. 1 450 €	Perception annuelle à terme échu. Tarif en fonction de la complexité du dossier et du chiffre d'affaires pour les entreprises ou du budget pour les associations et institutionnels.
	Pour les associations et institutionnels	Mini. 195 €, maxi. 670 €	
Frais de tenue de compte	Par écriture	0.40 €	Ou sa contre-valeur en devise pour un compte en devise.
	Minimum mensuel	40 €	
	Maximum mensuel	80 €	
Commission de mouvement	Minimum	0.12%	En fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise, de sa qualité financière et de la part des flux confiés. Commission calculée sur les mouvements commerciaux enregistrés au débit du compte sur la période d'arrêté.
	Maximum	0.30%	
	Minimum mensuel	15 €	
Relevés de compte	Journaliers	38 €	Commissions perçues mensuellement.
	Quinzaines	8 €	
	Mensuels	Gratuit	
Services Bancaires de Base			
Services Bancaires de Base (Droit au Compte)		Gratuit	Services bancaires fournis pour les comptes ouverts sur injonction de la Banque de France dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312-1 du Code monétaire et financier.
Les recherches			
Frais de recherche d'un document *TVA*	Par document	30 €	Un devis pourra être fourni selon la complexité du dossier et du volume de recherches.
Frais de recherche sur chèque *TVA*	Par chèque		
Information des commissaires aux comptes *TVA*	Par demande	150 €	
Lettre d'honorabilité *TVA*		50 €	

Gestion de compte (suite)

		Tarif HT	Description
Les autres opérations			
Commission d'intervention	Par opération, dans la limite de 5 par jour	8,50 €	Incident de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (écritures générant un solde débiteur non autorisé).
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	Dans la limite de 10% du montant dû au Trésor Public	Maxi. 100 €	
Autres voies d'exécution		110 €	
Lettre au débiteur		15 €	
Frais pour compte inactif	Par an et par compte	Maxi. 30 €	Après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier.
Ouverture de compte devises		Gratuit	
Clôture de compte		Gratuit	
La proposition de service international HSBC			
Pour les entités / personnes morales appartenant à un Groupe dont la maison mère est cliente d'une entité du Groupe HSBC hors de France, bénéficiant du service international d'ouverture de compte à distance en France et d'une gestion globale de la relation.[1]			
Service international d'ouverture de compte à distance	Frais d'ouverture à distance du 1er compte	1 500 €	
	Par compte additionnel à distance	500 €	
Forfait global de fonctionnement ***TVA***	Par mois	400 €	Offre limitée aux entités / personnes morales dont le chiffre d'affaires - ou les flux commerciaux annuels confiés - est/sont inférieur(s) ou égal(aux) à 2,5 M€. Forfait incluant la commission de mouvement, les frais de tenue de compte, la commission d'actualisation administrative, juridique et comptable, les frais sur prélèvement SEPA électronique émis, les frais de virement électronique reçu (virement de trésorerie et/ou virement international avec ou sans change), les frais de virement électronique émis (virement SEPA et/ou virement SEPA instantané et/ ou virement de trésorerie et/ou virement international avec ou sans change) et la consultation et la gestion des comptes HSBCvia le profil HSBCnetde la maison-mère.
Syndicats de copropriétés			
Forfait de tenue de compte	Par mois	12 €	

Note:
1. Pour les entités / personnes morales appartenant à un Groupe dont la maison mère est cliente de HSBC en France et bénéficiant d'une gestion globale de la relation : nous consulter.

Les services de communication bancaire

			Tarif HT	Description
La solution Internet				
HSBCnet *TVA* Un accès direct sécurisé pour gérer vos comptes partout dans le monde[1,3]	HSBCnet accès	Abonnement mensuel	75 €	Cet abonnement mensuel comprend l'accès à l'ensemble des fonctionnalités d'HSBCnet, pour 5 utilisateurs et 5 comptes.[2]
	Token physique	Par token attribué	15 €	Frais par nouveau token physique.
	Utilisateur supplémentaire	Par utilisateur et par mois	5 €	Frais mensuels par utilisateur additionnel.
	Compte supplémentaire	Par compte et par mois	5 €	Frais mensuels par compte additionnel chargé dans HSBCnet.
Les solutions SWIFT				
HSBC SWIFTNet for Corporates *TVA* Service de messagerie sécurisée internationale basée sur l'utilisation du réseau SWIFT	FIN ou FileAct	Frais de mise en place	600 €	Frais additionnels par pays 450 €.
		Abonnement mensuel	200 €	FIN : messagerie FIN (dont paiement (MT101) FileAct : transfert de fichiers FileAct paiements (XML,CFONB,...), prélèvements, restitutions, relevés d'operations.
	FIN et FileAct	Frais de mise en place	1 000 €	Frais additionnels par pays 450 €.
		Abonnement mensuel	300 €	Offre incluant : messagerie FIN, transfert de fichiers FileAct.
	Fin Concentrator - émission des messages MT101 de comptes HSBC vers un BIC HSBC centralisateur	Frais de mise en place	1 000 €	Mise en place des comptes HSBC (sans limite de comptes). Pour des comptes de banques tierces, nous consulter.
		Abonnement mensuel	190 €	Abonnement forfaitaire.

Notes:

1. Nous vous rappelons que selon la réglementation en vigueur, les associations et sociétés n'ayant pas la forme commerciale, établies fiscalement en France, sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus ou de résultats, les comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger ainsi que les revenus afférents. En cas de non-respect de cette obligation, les personnes morales concernées s'exposent à des rappels d'impôts et à l'application de sanctions fiscales (amendes, majorations, intérêts de retard). Pour plus de précisions concernant les obligations fiscales vous incombant, nous vous recommandons de vous rapprocher de vos conseils indépendants.
2. Confirmation des fichiers télétransmis via le service internet HSBCnet inclus.
3. Des frais supplémentaires peuvent être facturés dès lors que le client demande à la banque d'effectuer des changements sur les solutions de communication bancaire qu'il utilise.

Les services de communication bancaire (suite)

			Tarif HT	Description
Les solutions par échange de fichiers				
HSBC CONNECT sous protocole EBICS *TVA* Solution multibancaire d'échanges de fichier pour la gestion de vos flux avec HSBC	Package simplifié EBICS T[3]	Abonnement mensuel[2] (Sens client vers banque et banque vers client)	54 €	Package incluant 5 services[1] à choisir parmi : relevé de compte, remise de virements SEPA, remise de prélèvements SEPA, remise de LCR, remise de virements internationaux, relevé d'impayé de prélèvement SEPA, relevé de domiciliation LCR/BOR, impayé LCR, relevé de virements SEPA reçus, relevé de compte en devise, relevé de compte international.
	Package intégral EBICS T[4]		83 €	Packages incluant tous les services[1] disponibles.
	Package EBICS TS[4,5]		87 €	
HSBC CONNECT Host-To-Host *TVA*	Connect H2H	Frais de mise en place	1 500 €	Frais additionnels par pays 450 €.
		Abonnement mensuel	200 €	
La solution Treasury APIs				
Treasury APIs *TVA* Service d'échange automatique de fichiers en temps réel	Package intégral	Frais de mise en place	Nous consulter	Offre intégrant la totalité des Treasury APIs incluant l'émission de paiements et la consultation de relevés bancaires.
		Abonnement mensuel		
L'échange de données Cash Management				
Toutes solutions de connectivité	Relevés de frais bancaires Camt.086 *TVA*	Frais de mise en place	50 €	Par client.
		Abonnement mensuel	10 €	Par compte de facturation, par mois. Applicable à la connectivité HSBC CONNECT sous protocole EBICS / SWIFTNet / Connect Host-to-Host / HSBCnet via RFD (Report File Delivery).
Connectivité avec HSBC en France : Swiftnet / Connect Host to Host / HSBCnet via RFD (Report File Delivery)	Relevés de comptes (GIR) *TVA*	Frais de mise en place	284 €	Par type de relevé (fin de jour ou intraday). Mise en place des comptes (sans limite de comptes) si banque tierce pour routage, en émission ou en reception.
	Relevés de comptes fin de jour (GIR) HSBC ou banque tierce *TVA*	Abonnement mensuel	23 €	Par compte, par mois et par relevé.
	Relevés de comptes intraday (GIR) HSBC ou banque tierce *TVA*		42 €	
Sans Connectivité avec HSBC en France	MT940/MT942 ou MT101 avec un BIC tiers *TVA*	Frais de mise en place	150 €	Par compte, par type de message (MT940/MT942 ou MT101).
	Envoi de MT940/MT942 par HSBC en France vers un BIC tiers *TVA*	Abonnement mensuel	52 €	Par compte, par mois et par relevé.
	Réception de MT101 par HSBC en France depuis un BIC tiers *TVA*		26 €	

Notes:
1. Coût à la ligne : 0,08 € (Commission par enregistrement, ou par séquence XML hors relevé de compte ou par ligne d'opération) ou 0,32 € (commission par séquence de relevé de compte au format XML (sens banque vers client)) TVA
2. Confirmation des fichiers télétransmis : soit pour EBICS T via le service internet HSBCnet (service inclus), soit pour EBICS TS via un certificat de signature accepté par HSBC en France (service non inclus)
3. Sens client vers banque disponible à 32 € par mois : Package incluant 2 services (1) à choisir parmi : remise de virements SEPA & SEPA instantanés, remise de prélèvements SEPA, remise de LCR, remise de virements internationaux. Sens banque vers client disponible à 42 € par mois : Package incluant 2 services (1) à choisir parmi : relevé de compte, relevé d'impayé de prélèvement SEPA, relevé de domiciliation LCR/BOR, impayé LCR, relevé de virements SEPA reçus, relevé de compte en devise, relevé de compte international.
4. Sens client vers banque seulement disponible à 44 € par mois; et sens banque vers client seulement disponible à 54 € par mois.
5. Sens client vers banque uniquement disponible à 46 € par mois.

Les paiements France & EEE

Ces tarifs couvrent les paiements effectués en € dans l'EEE (Etats membres de l'Union Européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège) ou dans l'espace SEPA (EEE plus le Royaume-Uni, la République de Saint-Marin, la Suisse, Monaco, la République d'Andorre, la cité du Vatican, l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Moldavie et la Serbie). Pour les paiements vers d'autres pays et/ou en autres devises, veuillez consulter la page "Moyens de paiement internationaux".

			Tarif HT	Description
Les encaissements				
Les virements SEPA (Classique ou Instantané)		Par virement	Gratuit	
Les prélèvements SEPA	Support électronique	Avis de prélèvement SEPA	0.45 €	
		Avis de prélèvement SEPA interentreprises	0.60 €	
		Par remise	4 €	
	Demande d'ICS à la Banque de France		45 €	ICS (Identifiant Créancier SEPA).
Solution de représentation automatique des prélèvements SEPA impayés		Abonnement mensuel	150 €	
		Avis de prélèvement SEPA représenté	0.50 €	
Les virements européens (EEE)	Par virement		Gratuit	Virement unitaire en € (Hors Virement SEPA) reçu d'un pays de l'EEE.
Les virements de trésorerie	Par virement		Gratuit	
Les effets à l'encaissement[1]	Support électronique	Par effet	0.53 €	
		Par remise	4.20 €	
	Support papier	Par effet	8 €	
		Par remise	15 €	
Les chèques[2]	Remise de chèques via HSBC Entreprise Chèque		Gratuit	
	Solution « Offre Grands Remettants » (Remise directe de chèques physiques)	Frais de mise en place	150 €	
		Abonnement mensuel	100 €	
	Solution « Offre Grands Remettants » digitalisée (Elys Imagecheq Corporate)	Frais de mise en place	250 €	
		Abonnement mensuel	150 €	
Les espèces - Offre Grands Remettants	Versement d'espèces		Gratuit	Versement d'espèces en € effectué par transporteur de fonds référencé.
	Versement d'espèces avec "Crédit sur fichiers - Coffre Intelligent"	Abonnement mensuel	20 € par coffre	

Notes:
1. Effets compensés automatiquement en interbancaire avec le Payment Service Provider participant au système local.
2. Chèques émis en France, en euro.

Les paiements France & EEE (suite)

			Tarif HT	Description
Les paiements				
Les virements SEPA (Classique ou Instantané)	Support électronique	Par virement	0.30 €	Virement en € effectué sous le format XML SEPA.
		Par remise	4 €	
Les prélèvements SEPA (TIP SEPA inclus) et prélèvements SEPA Interentreprises	Paiement d'avis de prélèvement		Gratuit	
Les virements	Support papier	Par virement	100 €	
		Par virement répétitif en faveur d'un tiers	1.50 €	
		Virement sur liste - Par virement	5 €	
		Virement sur liste - Par remise	15.50 €	
Les virements urgents	Support électronique	Par virement	5.50 €	Virement unitaire en € (hors Virement SEPA) émis dans l'EEE.
Les virements de trésorerie	Support électronique	Par virement de trésorerie	7 €	
	Support papier		100 €	
Les effets domiciliés	Échéance avisée		Gratuit	
	Échéance non avisée		25 €	
Les chèques	Lettre chèque		Nous consulter	
Les impayés, incidents et divers				
Impayés	Frais pour impayé sur prélèvement remis SEPA / SEPA interentreprises		17 €	
	Frais pour impayé sur remise d'effet (LCR/BOR)			
	Frais pour impayé sur remise de chèque			Gratuité pour un chèque remis impayé au motif « provision insuffisante».
Incidents de fonctionnement et rejets	Frais de rejet de virement/prélèvement émis pour motif « défaut ou insuffisance de provision »		Maxi. 20 €	Y compris les frais d'intervention.
	Frais de rejet de virement/prélèvement pour motif « coordonnées erronées » ou « compte clos »		17 €	
	Frais de rejet d'effet domicilié sur nos caisses pour motif « défaut ou insuffisance de provision »		27 €	
Divers	Frais pour annulation de prélèvement SEPA	Par opération	0.50 €	
		Par remise	12 €	
	Opposition et levée d'opposition sur avis de prélèvement, SEPA (TIP SEPA inclus) et avis de prélèvement SEPA Interentreprises		13 €	
	Demande de retour de fonds sur virement SEPA et virement SEPA instantané émis	Par virement	20 €	La banque du bénéficiaire peut appliquer des frais venant en déduction du montant de l'opération d'origine.
	Frais divers sur effet : réclamation, prorogation, changement de domiciliation, annulation		20 €	
	Opposition sur chèque		13 €	
	Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	Pour chèque ≤ 50 €	30 €	Ce forfait comprend l'ensemble des sommes dues (y compris les frais d'intervention).
		Pour chèque > 50 €	50 €	

Les paiements internationaux

			Tarif HT	Description
Les encaissements				
Les virements internationaux[1]	Commission de virement international reçu	Par virement	17 €	Virement unitaire en € d'un émetteur situé hors de l'EEE, ou dans une devise autre que l'euro.
Les paiements				
Les virements internationaux commerciaux	Commission de transfert	Par virement électronique	13 €	Les virements internationaux sont des virements : ◆ en €, vers un pays qui n'est pas dans l'Espace Economique Européen (EEE). Le mode « SHARE » (frais partagés) s'applique obligatoirement. ◆ dans une autre devise que l'€, quel que soit le pays de destination. Le mode « SHARE » (frais partagés) s'applique par défaut.
		Par virement papier	100 €	
Les virements internationaux de trésorerie	Commission de transfert	Par virement électronique	15 €	Sur liste fermée de bénéficiaires. Virement à destination d'un compte de l'entreprise ou entre comptes d'entreprises appartenant au même groupe.
		Par virement papier	100 €	
Le change				
Commission de change		Par opération	20 €	La commission de change s'applique à toute opération nécessitant l'achat ou la vente de devises. Commission exonérée pour les opérations traitées par la Salle des Marchés HSBC en France. Pour en savoir plus, nous consulter.
Les opérations diverses				
Frais de correspondant (virement)			22 €	Frais facturés par les banques correspondantes de HSBC et appliqués au donneur d'ordre en mode OUR.
Absence ou erreur sur l'IBAN ou le BIC sur les virements émis		Minimum	19 €	Frais de correspondants en sus, variables selon pays.
Frais d'investigation sur virement			50 €	

Note:
1. Si change, commission de change en sus

Monétique

		Tarif HT		Description
L'offre cartes porteurs		**Carte Business**	**Carte Entreprise** (European Corporate Card)	
Carte Visa Business	Débit différé	53 €		Cotisation annuelle.
Carte Visa Gold Business		140 €		
Carte Entreprise (European Corporate Card)	Carte de paiement à débit compte entreprise ou compte collaborateur et Carte Achat		40 €	Cotisation annuelle. Ou contre-valeur dans la devise de tenue du compte sur lequel est débitée la cotisation. Carte disponible dans les devises suivantes : euro, livre sterling, franc suisse, zloty polonais, couronne tchèque, couronne suédoise, couronne danoise ou couronne norvégienne.
	Carte logée, carte virtuelle ou carte carburant		Gratuit	
Les opérations diverses				
Opposition sur carte	Pour perte, vol, utilisation frauduleuse, contrefaçon ou détournement	Gratuit	Gratuit	
	Pour utilisation abusive	36 €		
Remplacement de carte suite à une mise en opposition		Gratuit		
Réfection de carte		15 €		Gratuit si réfection consécutive à la désactivation de la fonctionnalité sans contact.
Réédition de code confidentiel		9 €		
Frais d'envoi de carte		2.30 €		
Les retraits d'espèces en zone euro				
Aux DAB du Groupe HSBC ou d'autres banques		Gratuit	3% (1,75 € minimum)	Ou contre valeur dans la devise de tenue du compte sur lequel sont débités les frais.
Aux guichets des agences des réseaux Visa ou MasterCard		5 €		
Les retraits d'espèces et paiements (dans une devise différente de celle de la carte)				
Aux DAB du Groupe HSBC	En % du montant brut de la transaction	Gratuit[1]	3% (1,75 € minimum par retrait) + 2,75% du montant brut de la transaction (frais de change)	Ou contre valeur dans la devise de tenue du compte sur lequel sont débités les frais.
Aux DAB d'autres banques		2,90% + 3,05 € par retrait		
Aux guichets des agences des réseaux Visa ou MasterCard		2,90% + 5 € par retrait		
Paiement à l'étranger		2.90%	2.75%	

Note:
1. Dans certains pays, vos retraits peuvent être soumis à des frais additionnels facturés par la banque étrangère (y compris s'il s'agit d'une banque HSBC) ou par l'administrateur local du DAB.

Commerce international

L'offre des produits et services de Commerce International mentionnés dans la présente plaquette de tarification ainsi que les solutions de financement adaptées à votre besoin en Fonds de roulement sont soumises à un accord préalable de HSBC Continental Europe. Merci de vous rapprocher de votre chargé d'affaires.

			Tarif HT	Description
A l'import				
Les remises documentaires	Commission d'encaissement	En % du montant de la remise	0.20% Mini. 85 €	Commission liée à l'exécution des instructions reçues par son mandant.
	Commission d'Avalisation		Nous contacter	Avalisation par la Banque des lettres de change. Commission calculée en % annuel sur le montant avalisé en fonction de la structure financière de l'entreprise cliente.
Les crédits documentaires	Frais d'ouverture	Standard (Par transaction)	180 €	Frais fixe lié au traitement des demandes reçues par lettre ou par courrier électronique, payés lors de la demande d'ouverture.
		Canal électronique (Par transaction)	80 €	Frais fixe lié au traitement de la demande d'ouverture reçue via un canal électronique (HSBCnet ou tout autre canal approuvé par HSBC).
	Commission d'engagement	En % du montant du crédit documentaire	Nous contacter Mini. 130 €	Le % est calculé par trimestre indivisible en fonction de la structure financière de l'entreprise cliente. Cette commission est calculée sur le solde non utilisé et sur la durée de validité du crédit documentaire, tolérance incluse (A titre d'exemple, si la tolérance est de 10%, le calcul de la commission se fait sur le montant du crédit documentaire augmenté de 10%) et inclut toutes les modification potentielles augmentant le risque sous-jacent (augmentation du montant ou extension de l'échéance). Elle rémunère l'engagement de payer pris par la banque émettrice pour le compte du donneur d'ordre, son client.
		Commission additionnelle en cas de paiement différé En % du montant du crédit documentaire émis	Nous contacter Mini. 90 € par mois indivisible	Dans le cas d'un crédit documentaire réalisé par paiement différé ou par acceptation, s'ajoute une seconde commission dont le % est calculé par mois indivisible sur la durée de l'acceptation d'une traite ou de l'engagement de paiement différé et en fonction de la structure financière de l'entreprise cliente. Cette seconde commission rémunère l'engagement de paiement pris par la banque émettrice au titre de son acceptation ou du paiement différé jusqu'à l'échéance du paiement, et inclut toutes les modifications potentielles augmentant le risque sous-jacent (augmentation du montant ou extension de l'échéance).
	Frais d'amendement standard / d'annulation		120 €	Frais fixe lié à une modification d'un élément du crédit documentaire, ou à une annulation.
	Commission de levée de documents	Par jeu de documents	0.125% Mini. 130 €	Le % est calculé sur le montant des documents reçus de la banque notificatrice ou confirmatrice (autant de commissions que de présentation de jeux de documents). Cette commission rémunère l'examen des documents de la banque émettrice (coût de traitement du document).
Frais de règlement	Frais pour traitement de documents irréguliers	Par jeu de documents	50 €	Déduction réalisée sur le montant total payé au bénéficiaire.
	Frais de remboursemen (pris en charge par le bénéficiaire)		50 €	
	Frais SWIFT (pris en charge par le bénéficiaire du CD)		100 €	
Autres frais à l'Import[1]	Bon de cession - Libération de la marchandise	En % du montant de l'opération	0.10% Mini. 100 € Max. 1 300 €	Organiser la documentation pour la mainlevée des marchandises sous-jacentes.
	Interventions spécifiques (par transaction)		Nous contacter / Cas par cas	Instructions nécessitant une intervention supplémentaire pour répondre aux exigences particulières du client.
	Frais de port	Par pli	25 €	Variable selon les pays.
	Frais de transmission SWIFT	Par envoi	20 €	Pour tout message additionnel, envoyé en complément du SWIFT initial.
	Frais de relance	Par relance	10 €	Relance par email liée aux opérations en attente de paiement.

1. Des frais de virement et/ou de change sont appliqués - Veuillez vous référer au chapitre "Moyens de paiement internationaux".

Commerce international (suite)

			Tarif HT	Description
A l'export				
Les remises documentaires	Commission d'encaissement	En % du montant de l'opération	0.20% Mini. 85 €	Commission liée à l'exécution des instructions émises par le client exportateur, comprenant le traitement (vérification) et l'envoi du bordereau d'instruction accompagné des documents et traites éventuelles à la banque présentatrice (banque de l'importateur).
Les crédits documentaires	Commission de notification	En % du montant du crédit documentaire	0.10% Mini. 120 € Max. 1 300 €	Le % est calculé sur le montant du crédit documentaire reçu de la banque émettrice, tolérance incluse (A titre d'exemple, si la tolérance est de 10%, le calcul de la commission se fait sur le montant du crédit documentaire augmenté de 10%). Cette commission rémunère la transmission du crédit documentaire au bénéficiaire.
	Commission de confirmation / d'acceptation		Nous contacter Mini. 130 €	Cette commission rémunère le risque de la banque confirmatrice pris sur la banque émettrice. Le taux peut varier en fonction du risque pays, du montant et de la durée de l'engagement, et inclut toutes les modifications potentielles augmentant le risque sous-jacent (augmentation du montant ou extension de l'échéance).
	Commission de paiement documentaire		105 €	Commission de paiement sur crédit documentaire notifié à échéance.
	Frais d'amendement sur crédit documentaire notifié		115 €	Montant forfaitaire par modification demandée.
	Commission de levée des documents	En % du montant des documents reçus du bénéficiaire du crédit documentaire	0.15% Mini. 140 €	Perçue par jeu de documents présentés, cette commission rémunère l'examen des documents.
	Commission de transfert de crédit documentaire ou de cession	En % du montant transféré	0.15% Mini. 240 € Max. 1 300 €	Commission facturée lors du transfert du crédit documentaire ou de l'affectation du produit à un tiers bénéficiaire.
	Présentation de documents irréguliers		105 €	Commission prise lorsque les documents déclarés irréguliers lors de l'examen sont représentés par le client.
Autres frais à l'Export	Interventions spécifiques (par transaction)		Nous contacter / Cas par cas	Instructions nécessitant une intervention supplémentaire pour répondre aux exigences particulières du client.
	Frais de transmission SWIFT	Par envoi	20 €	Pour tout message additionnel envoyé en complément du SWIFT initial.
	Frais de relance	Par relance	10 €	Relance par mail liée aux opérations en attente de paiement.
	Frais de port	Par pli	60 €	

Commerce international (suite)

			Tarif HT	Description
Les Garanties et Crédit Documentaire Stand-by				
Commission de risque		En % du montant garanti	Nous contacter Min. 68 € par trimestre	Calculée à un taux déterminé en fonction des caractéristiques de la garantie ou de la lettre de crédit stand-by et du profil financier du client, appliqué à son montant. Facturée quotidiennement (au prorata temporis) à compter de la date d'émission jusqu'à la date d'échéance ou à la fin de tout délai de recours, la date la plus tardive étant retenue, sous réserve d'un minimum de 68 EUR par trimestre civil (toute partie d'un trimestre comptant comme un trimestre complet à cette fin). En cas de prolongation de la date d'échéance ou d'augmentation du montant de la garantie ou de la lettre de crédit stand-by, la commission est calculée selon la même méthode qu'à l'émission (sur le montant total augmenté, le cas échéant), à compter de la date de prise d'effet de la prolongation ou de l'augmentation. En cas de prolongation, le taux est calculé sur la durée totale de la garantie ou de la lettre de crédit stand-by et non sur la seule durée de la prolongation. La commission est prélevée trimestriellement à l'avance, à compter de la date d'émission.
Frais d'ouverture		Standard (Par transaction)	255 €	Frais administratifs pour la constitution de la garantie ou de la SBLC et les instructions sont reçues par lettre ou par courrier électronique.
		Canal électronique (Par transaction)	155 €	Frais administratifs pour la mise en place de la garantie / SBLC, reçue via un canal électronique (HSBCnet ou tout autre canal approuvé par HSBC).
Frais de transfert / d'affectation		Par transaction	100 €	Transfert: le bénéficiaire transfère la garantie / SBLC à un autre bénéficiaire. Cession: le bénéficiaire demande à payer à un tiers en cas de réclamation.
Frais d'avenant		Par avenant	115 €	Amendement de la garantie (ex : modification des termes de la garantie, prorogation, …).
Frais de transmission sans responsabilité			100 €	Frais pris en tant que banque notificatrice.
Frais liés à une mise en jeu de garantie / lettre de crédit stand-by			155 €	Commission prise en cas de réception d'une demande de mise en jeu.
Frais de mainlevée de garantie / lettre de crédit stand-by			84 €	S'applique uniquement à la mainlevée anticipée (hors garantie échue automatiquement).
Autres frais	Interventions spécifiques (par transaction)		Nous contacter / Cas par cas	Instructions nécessitant une intervention supplémentaire pour répondre aux exigences particulières du client.
	Frais de transmission SWIFT	Par envoi	20 €	Montant unitaire par message SWIFT transmis.
	Frais de port	Par pli	25 €	
	Demande de rapports spécifiques		50 €	
Les « plus » à l'international				
Solution Internet HSBCnet Trade et Garanties *TVA*			Nous consulter	Services inclus : transmission électronique des demandes d'émission et d'amendement des crédits documentaires à l'Import, notification électronique des ouvertures de crédits documentaires à l'Export, gestion des garanties domestiques et internationales en toute simplicité et toute sécurité, téléchargement de rapports personnalisés Trade et Garanties.
E-solutions : Instant@dvice et DC@dvising			Gratuit	Envoi automatique par e-mail de vos avis d'opération documentaire à l'Import et à l'Export.
Trade Loans				
Frais de gestion		Par demande	60 €	Frais de gestion, en complément des intérêts payés sur la période.
Frais d'extension (maturité/montant)		Par demande d'extension	30 €	Frais liés à l'extension de la maturité et/ou à l'augmentation du montant prêté. En complément des intérêts payés sur le prêt pour la période de prolongation ou pour l'augmentation du montant.
Interventions spécifiques (par transaction)			Nous contacter / Cas par cas	Instructions nécessitant une intervention supplémentaire pour répondre aux exigences particulières du client.

L'offre de crédit

			Tarif HT		Description
Les principales conditions d'arrêté de compte					
Intérêts débiteurs			Les intérêts conventionnels sont calculés en tenant compte du nombre de jours exact sur la base d'une année de 360 jours. La marge est fonction de la nature et de la durée du crédit, ainsi que de la structure financière de l'entreprise cliente.		
			Nous consulter	Devise euro	Les intérêts sont calculés en fonction du Taux de Base Bancaire[1] augmenté d'une marge maximum de 7,50% susceptible de révision en fonction de l'évolution du taux de l'usure.
				Autres devises	Les intérêts sont calculés en fonction du taux journalier de la banque centrale du pays[2] de la devise augmenté d'une marge maximum de 7,50% susceptible de révision en fonction de l'évolution du taux de l'usure.
Commissions diverses sur arrêtés de compte	Commission de plus fort découvert[3]	Mensuel	Maxi. 0,07%	Calculée sur le plus fort découvert de chaque mois et plafonnée à 100 % des intérêts débiteurs.	
	Commission de dépassement[3]		Maxi. 0,70%	Calculée sur le solde débiteur le plus élevé de chaque mois en l'absence d'autorisation ou en dépassement de l'autorisation consentie.	
	Commission d'immobilisation[3]		2.50%	Calculée sur les nombres débiteurs lorsqu'aucun nombre créditeur n'est enregistré sur la période de l'arrêté.	
	Frais d'édition d'échelle d'intérêts	Par édition	8 €		
Les crédits court terme					
Pour les crédits par découvert en compte, se reporter aux principales conditions d'arrêtés de compte - pour les autres crédits, consulter votre chargé d'affaires pour connaître les conditions de taux.					
Frais d'étude, de revue annuelle et de renouvellement des dossiers		En % du montant du crédit	Maxi. 1,5%	Suivant la complexité du dossier.	
		Minimum	250 €		
Impayé sur échéance			75 €		
L'escompte					
Commission par effet		Montant	Voir p. 8	Cf. « Commissions par effet à l'encaissement ».	
Commission de bordereau d'escompte		En % du montant de la remise	0.10%		
		Maximum	13 €		
Les cessions de créances professionnelles loi "Dailly"					
Frais par créance cédée			11 €		
Frais par bordereau de cession		Par bordereau	20 €		
Frais de prorogation de créance					
Frais de notification		Par créance	30 €	Applicable uniquement pour le financement en avance Dailly notifié.	
Frais de créance impayée					

Notes:
1. Taux de Base Bancaire HSBC : 7,40% au 01/10/2023. Le TBB est déterminé par chaque banque et sert de base pour calculer le taux conventionnel de certains crédits. Il est affiché dans toutes les agences.
2. Taux consultables sur https://www.business.hsbc.fr/fr-fr/reglementaire/tarifs-hsbc
3. La commission de plus fort découvert, la commission de dépassement et la commission d'immobilisation sont prises en compte dans le calcul du TEG.

L'offre de credit (suite)

Les crédits long terme		Tarif HT	Description
Les prêts			
Consulter votre chargé d'affaires pour connaître les conditions de taux.			
Frais d'étude des dossiers	En % du montant du crédit	Maxi. 1,5%	Suivant la complexité du dossier.
	Minimum	250 €	
Frais d'avenant sur contrat de prêt	Avenant simple	250 €	
	Avenant complexe	Nous consulter	
Impayé sur échéance		75 €	
Le leasing mobilier (Offre qui n'est plus commercialisée)			
Les conditions présentées s'appliquent aux opérations de crédit-bail mobilier, location avec option d'achat et location financière.			
Demande de radiation de publication		Gratuit	
Changement de domiciliation bancaire *TVA*	Par contrat	30 €	
Réédition de documents format papier *TVA*			
Attestations diverses *TVA*			
Gestion d'un sinistre couvert par une assurance groupe		Gratuit	Assurance Groupe : Assurance proposée par HSBC lors de la souscription du contrat.
Gestion d'un sinistre non couvert par une assurance groupe *TVA*	Par opération	150 €	
Modification de plan de remboursement *TVA*	Minimum par contrat	250 €	Suivant la complexité du dossier.
Transfert au nom d'un nouveau locataire *TVA*			
Gestion de subvention *TVA*			
Gestion de certificat d'immatriculation suite perte/modification *TVA*		35 €	
Frais divers (traitement de contravention, relance de copie de certificat d'immatriculation) *TVA*		50 €	

Les solutions de cash management

		Tarif HT	Description
La centralisation de trésorerie domestique			
Elys Centralisation *(ce produit n'est plus commercialisé à partir du 1er janvier 2027)*	Abonnement mensuel par compte secondaire	100 €	Remontée en fin de journée des soldes des comptes tenus chez HSBC en France.
Elys Fusion	Abonnement mensuel par compte fusionné	30 €	Fusion d'échelles d'intérêts des comptes tenus chez HSBC en France.
	Frais de mise en place par compte fusionné	150 €	
La centralisation de trésorerie internationale			
Global Liquidity Solutions - centralisation domestique	Abonnement mensuel par compte secondaire	100 €	Remontée en cours / fin de journée des soldes des comptes ouverts chez HSBC France.[1]
Global Liquidity Solutions - centralisation Cross-Border		150 €	Remontée en cours / fin de journée des soldes des comptes ouverts dans le Groupe HSBC.[1]
Global Liquidity Solutions - centralisation banque tierce		150 €	Remontée en cours de journée des soldes des comptes ouverts dans des banques tierces.[1]
Global Liquidity Solutions - solution intra-groupe		30 €	Reporting des positions prêt/emprunt des participants à la centralisation de trésorerie et comptabilisation des intérêts associés.
La prévision de trésorerie			
Cash Flow Forecasting *TVA*	Frais de mise en place	1 500 €	Tarifs applicables indépendamment du nombre d'utilisateurs et de comptes bancaires.
	Abonnement mensuel	500 €	

Note:
1. Nous vous rappelons que selon la réglementation en vigueur, les associations et sociétés n'ayant pas la forme commerciale, établies fiscalement en France, sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus ou de résultats, les comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger ainsi que les revenus afférents. En cas de non-respect de cette obligation, les personnes morales concernées s'exposent à des rappels d'impôts et à l'application de sanctions fiscales (amendes, majorations, intérêts de retard).Pour plus de précisions concernant les obligations fiscales vous incombant, nous vous recommandons de vous rapprocher de vos conseils indépendants.

Les solutions de placement

HSBC en France ne commercialise plus de solutions de placement en OPC et titres.
HSBC en France ne perçoit plus aucune rétrocession (ou inducements) sur la vente des OPC. Pour les solutions de protection et d'assurance, veuillez consulter votre chargé d'affaires.

		Tarif HT	Description
Les ordres de bourse (Offre qui n'est plus commercialisée)			
Ordres de vente uniquement		Nous consulter	
Les droits de garde *TVA*			
Les droits de garde sont prélevés semestriellement et sont calculés sur la base des valeurs détenues en portefeuille au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.			
Droits de garde sur portefeuille titres (hors OPC)[1,2]	Commission par ligne	Nous consulter	Montant du portefeuille déterminé sur la valeur totale des seules lignes facturables.
Droits de garde pour les valeurs OPC	Facturation par compte	Nous consulter	
Conservation individuelle des titres auprès d'Euroclear *TVA*			
Conservation individuelle des titres auprès d'Euroclear		Nous consulter	Possibilité d'inscrire les titres sur un compte ouvert individuellement à votre nom directement auprès du dépositaire central Euroclear, conformément au règlement européen sur les dépositaires centraux de titres.
Les OPC			
Les prix de rachat des parts ou actions d'OPC tiennent compte des éventuels frais de sortie, variables selon les OPC, dont le client prend connaissance à la lecture du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) qui lui est fourni préalablement à la souscription.			
Commission de gestion		Se reporter au prospectus OPC[3]	

Notes:
1. Pour les valeurs ISIN, cotées sur les Marchés Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam).
2. OPC : Organisme de Placement Collectif
3. Avant d'investir dans un OPC de droit français ou étranger, vous devez prendre connaissance impérativement et attentivement de la version française du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou de son prospectus, documents réglementaires disponibles auprès des agences HSBC ou sur www.hsbc.fr. Avant toute décision d'investissement, il vous appartient de vous assurer que le ou les supports considérés correspondent à votre situation financière, à vos objectifs d'investissement, à votre sensibilité au risque, ainsi qu'à la réglementation dont vous relevez (et notamment la législation locale à laquelle vous seriez éventuellement assujetti). Les investissements, soumis aux fluctuations du marché, peuvent varier tant à la baisse qu'à la hausse, et présentent un risque de perte en capital.

Les solutions de placement (suite)

			Tarif HT	Description
Les autres opérations				
Paiements de coupons *TVA*	Valeurs Euronext Valeurs étrangères, code ISIN dépôt Euroclear		Gratuit	Marchés Euronext Paris, Bruxelles, Amsterdam. Autres marchés : nous consulter.
	Valeurs étrangères, code ISIN dépôt étranger		2.50%	
Transferts de titres vers un autre établissement *TVA*	Dépôt France, Belgique, Pays-Bas		Gratuit	
	Dépôt étranger	Par ligne	41.66 €	
Les Opérations sur Titres (OST)			12.80 €	
Divers *TVA*	Relevé de portefeuille	Trimestriel	Gratuit	
		Mensuel	8.33 €	Par envoi.
	Relevé à la demande		25 €	

Solutions de placement pour gérer vos excédents de trésorerie en fonction de votre profil d'investissement, de la durée de votre placement, de vos objectifs et contraintes de gestion.

L'épargne réglementée		
Livret A	Taux du livret A, au 1er août 2026 : 1,70%	Taux et montant règlementés fixés par les Pouvoirs Publics. Personnes morales éligibles : ◆ Les associations (régies par la Loi de 1901 non soumises à l'IS de droit commun). ◆ Les syndicats de co-propriétaires. ◆ Les organismes de logement social.
Compte Sur Livret	Variable selon les conditions de marché (information disponible sur business.hsbc.fr)	Accessible uniquement aux personnes morales sans but lucratif notamment les associations loi 1901.

Les principales dates de valeur

La date de valeur applicable aux principales opérations de débit et de crédit en compte est la date à laquelle la somme est prise en considération pour le calcul des intérêts débiteurs.

Les opérations France et SEPA.

Paiement	Date de valeur
Virement SEPA (Classique ou Instantané) / de trésorerie émis	jour de débit en compte
Retrait d'espèces	jour de l'opération
Chèques émis	J[1] - 1 jour ouvré
Prélèvement SEPA (TIP SEPA inclus) et prélèvement SEPA Interentreprises	jour de la date de règlement interbancaire
Effet domicilié	1 jour calendaire avant la date de règlement
Encaissement	**Date de valeur**
Virement SEPA (Classique ou Instantané) / de trésorerie reçu	jour de la date de règlement interbancaire
Versement d'espèces	jour de comptage des fonds par le transporteur en ramassage classique ou jour de dépôt dans le coffre "Intelligent" pour les clients qui bénéficient de l'offre "Crédit sur fichiers"
Remise de chèques	J[2] + 1 jour ouvré
Remise de prélèvement SEPA (TIP SEPA inclus) et prélèvement SEPA Interentreprises	jour de la date de règlement interbancaire[3]
Remise d'effet LCR/BOR ◆ **Encaissement à échéance ou escompte valeur** ◆ **Escompte**	4 jours calendaires après échéance (reportée s'il y a lieu)[4] 1 jour calendaire après la date de traitement de la remise

Les opérations internationales

Paiement	Date de valeur
Virement commercial émis (sans change, avec change)	jour de débit en compte
Virement de trésorerie émis (sans change, avec change)	jour de débit en compte

Notes:
1. J est la date de comptabilisation en compte.
2. J est la date de comptabilisation en compte (soit la date de remise du chèque pour encaissement à la banque) pour Remise Directe; J est la date de réception de la remise électronique pour HSBC Entreprise Cheque (sous réserve de rapprochement avec les chèques physiques sous 15 jours). Elys Imagecheq Corporate : nous consulter.
3. La remise devra être effectuée 1 jour ouvré bancaire (un jour où la banque exécute des ordres de paiement et où les systèmes de règlement sont ouverts) au plus tard avant l'échéance de paiement quel que soit le type de prélèvement (ponctuel, premier d'une série, récurrent ou dernier d'une série).
4. Pour une remise effectuée au minimum 12 jours calendaires avant l'échéance. Si la remise est effectuée moins de 12 jours calendaires avant la date d'échéance, alors la date de valeur correspond à J (date de la remise) + 12 jours calendaires.

Les principales dates de valeur (suite)

Encaissement		Date de valeur
Virement commercial reçu	sans change	J[1]
	avec change	J[1]
Virement de trésorerie reçu	sans change	J[1]
	avec change	J[1]

Les opérations de change

	Date de valeur
Au débit d'un compte en euros ou en devises	1 jour ouvré avant l'opération
Au crédit d'un compte en euros ou en devises	2 jours ouvrés après l'opération
A terme	Nous consulter

Note:
1. Jour de réception des fonds par la banque.

Publié par HSBC Continental Europe
Référence : 26.002.87 - Mise à jour 10/26

HSBC Continental Europe
Société Anonyme au capital de 1 327 915 960 euros
SIREN 775 670 284 RCS Paris - 38, avenue Kléber - 75116 Paris
Banque et Intermédiaire en assurance immatriculé auprès de l'ORIAS
(Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance - www.orias.fr)
sous le n° 07 005 894, enregistré auprès de l'ADEME
sous le numéro d'Identifiant Unique REP Papiers n° FR013859_03ZKNP
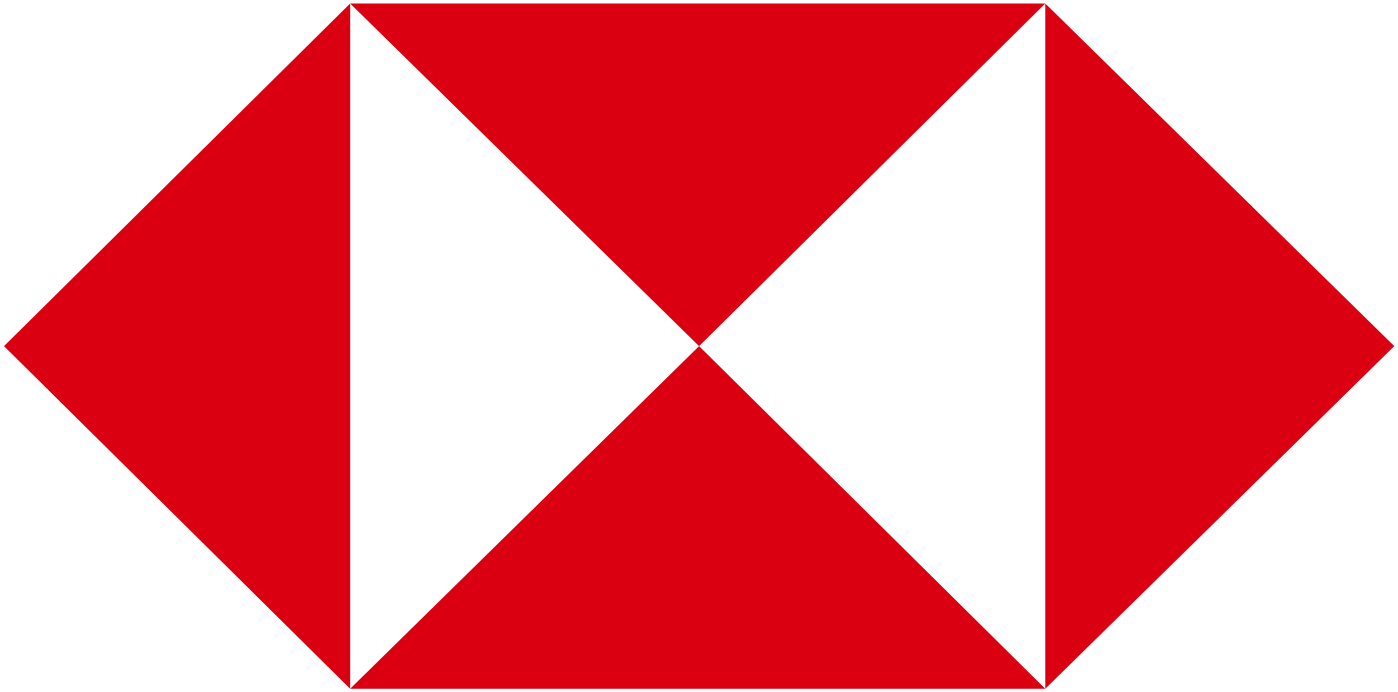
Crédit photo : Getty Images